

---

DESTINATAIRES : Tout le personnel et les médecins

EXPÉDITEURS : Chantal Careau, directrice des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire, DSIEU

Vincent Tam, directeur de la logistique, DL

Bruno Roy, directeur des services techniques, DST

DATE : Le 1<sup>er</sup> avril 2020

OBJET : **Conservation des masques N95 après usage**

---

À la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), notre organisation collectera désormais tous les masques N95 après leur usage **excepté les masques qui sont visiblement souillés, abimés ou qui ont servi lors d'interventions générant des aérosols (IMGA).**

De ce fait, à partir d'aujourd'hui, nous demandons à tout le personnel et aux médecins de ne pas jeter leurs masques N95 et de les placer dans un sac de papier après usage puis de les déposer dans les boîtes de carton prévues à cet effet. Vos gestionnaires seront responsables de vous indiquer l'endroit où elles se trouvent.

Veuillez noter que cette mesure s'applique également pour les masques qui ont été utilisés dans le cadre de *fit tests* même si leur date de péremption est passée. Le MSSS travaille à mettre en place un processus de retraitement des masques selon les bonnes pratiques mises de l'avant par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Nous vous communiquerons les balises mises en place par le MSSS pour le retraitement de ces masques dès qu'elles seront connues.

Aussi, nous sommes informés que certains employés ont fait le choix de réutiliser leurs masques. Une réutilisation de son propre masque peut se faire, mais sous certaines conditions seulement. Le Service de prévention et contrôle des infections vous fournira sous peu les balises pour respecter les bonnes pratiques, nous vous recommandons de les attendre. L'information vous sera acheminée dès qu'elle sera disponible.

Nous vous remercions de votre collaboration et de vos efforts continus.

CC/VT/BR